

Piece d usure sur ma dacia

Par LETICE, le 10/10/2008 à 09:05

J AI ACHETE DANS UN GARAGE RENAULT UNE DACIA NEUVE IL Y AURA UN AN LE 4 DECEMBRE§ LORS DE LA REVISION PREVUE J AI PRECISE QU IL Y AVAIT UN PROBLEME LORSQUE L ON PASSAIT LA MARCHE ARRIERE APRES QQ TEMPS LE GARAGE M A RAPPELLE POUR ME DIRE QU IL FALLAIT CHANGE L EMBRAYAGE ET QUE CONCERNAT LA GARANTIE JE DEVRAI PAYER 10 / 100 DE LA FACTURE CAR L EMBRAYAGE EST CONSIDEREE COMME PIECE D USURE!! MAIS PEUT ON PARLER D USURE QUAN D LA VOITURE N A QUE 10 MOIS AT QUE LE KILOMETRAGE EST FAIBLE? je ne trouve pas ca normale de payer que puis je faire ??merci

Par Tisuisse, le 10/10/2008 à 13:21

Faire jouer la garantie constructeur de 2 ans.